
États financiers de Fondation Hôpital Montfort

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la
Fondation Hôpital Montfort

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Hôpital Montfort (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'état de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 1^{er} juin 2021

Fondation Hôpital Montfort
État des résultats
 Exercice terminé le 31 mars 2021

Notes	Fonds affectés					2021 Total \$	2020 Total \$
	Fonds d'administration \$	Gestion du stationnement \$	Appui à l'Hôpital Montfort \$	Campagne de financement \$	Dons désignés \$		
Produits							
Dons	1 256 771	—	—	2 266 190	429 297	3 952 258	1 884 504
Collectes de fonds	287 213	—	—	3 165	—	290 378	492 876
Stationnement	—	1 835 536	—	—	—	1 835 536	4 064 726
Autres contributions	—	—	104 862	—	—	104 862	330 169
Initiatives commerciales	21 418	—	—	—	—	21 418	—
Intérêts	7 381	240 897	—	5 661	17	253 956	312 353
	1 572 783	2 076 433	104 862	2 275 016	429 314	6 458 408	7 084 628
Charges							
Salaires, avantages sociaux et contractuels	588 225	—	—	—	—	588 225	543 231
Collectes de fonds	106 704	—	—	—	—	106 704	153 966
Frais d'exploitation	54 385	688 716	127 381	25 212	—	895 694	2 164 284
Intérêts sur la dette à long terme	—	19 180	—	—	—	19 180	67 484
Amortissement des immobilisations	—	60 728	27 138	—	—	87 866	87 694
Amortissement de l'actif incorporel	—	547 253	—	—	—	547 253	547 253
	749 314	1 315 877	154 519	25 212	—	2 244 922	3 563 912
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les dons et autres éléments	823 469	760 556	(49 657)	2 249 804	429 314	4 213 486	3 520 716
Dons à l'Hôpital Montfort	—	—	(57 075)	(2 500 000)	(120 391)	(2 677 466)	(59 905)
Dons à l'Institut du savoir Montfort	(12 500)	(173 482)	—	—	(25 000)	(210 982)	(2 164 036)
Dons pour la création de fonds de bourse	—	—	—	—	—	—	(20 000)
Variations des gains et pertes non réalisés sur les placements	(1 222)	(28 532)	—	—	114 217	84 463	33 523
Gain non réalisé sur le swap de taux d'intérêt	—	—	—	—	—	—	35 616
Gain sur le swap de taux d'intérêt	—	15 014	—	—	—	15 014	—
	(13 722)	(187 000)	(57 075)	(2 500 000)	(31 174)	(2 788 971)	(2 174 802)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	809 747	573 556	(106 732)	(250 196)	398 140	1 424 515	1 345 914

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Hôpital Montfort
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 mars 2021

	Note	Fonds affectés						2021 Total \$	2020 Total \$
		Fonds d'administration \$	Gestion du stationnement \$	Réserve pour infrastructure \$	Appui à l'Hôpital Montfort \$	Campagne de financement \$	Dons désignés \$		
Soldes de fonds au début		132 563	4 210 748	4 917 407	—	4 816 623	1 564 353	15 641 694	14 295 780
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		809 747	573 556	—	(106 732)	(250 196)	398 140	1 424 515	1 345 914
Virements interfonds	12	94 750	(295 678)	101 011	106 732	(4 565)	(2 250)	—	—
Soldes de fonds à la fin		1 037 060	4 488 626	5 018 418	—	4 561 862	1 960 243	17 066 209	15 641 694

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


Fondation Hôpital Montfort
État de la situation financière
 Exercice terminé le 31 mars 2021

Notes	Fonds d'administration \$	Fonds affectés				Dons désignés \$	2021 Total \$	2020 Total \$
		Gestion du stationnement \$	Réserve pour infrastructure \$	Appui à l'Hôpital Montfort \$	Campagne de financement \$			
Actif								
À court terme								
	511 973	1 735 629	—	—	227 726	807 794	3 283 122	3 259 696
3	60 932	250 013	—	—	1 082 540	30 961	1 424 446	830 440
	8 435	39 893	—	—	—	—	48 328	24 307
4	—	1 181 117	—	—	—	2 506	1 183 623	962 583
	(55 888)	(8 080 181)	5 018 418	(124 501)	3 106 680	135 472	—	—
	525 452	(4 873 529)	5 018 418	(124 501)	4 416 946	976 733	5 939 519	5 077 026
4	589 096	6 317 856	—	—	—	891 518	7 798 470	7 590 190
5	38 233	—	—	—	—	—	38 233	82 974
6	—	2 599 449	—	—	—	—	2 599 449	3 146 702
7	1	506 289	—	124 501	—	—	630 791	708 285
8	—	—	—	—	145 000	125 000	270 000	380 000
	627 330	9 423 594	—	124 501	145 000	1 016 518	11 336 943	11 908 151
	1 152 782	4 550 065	5 018 418	—	4 561 946	1 993 251	17 276 462	16 985 177
Passif								
À court terme								
10	115 722	61 439	—	—	84	33 008	210 253	453 673
11	—	—	—	—	—	—	—	889 810
	115 722	61 439	—	—	84	33 008	210 253	1 343 483
15	Engagements contractuels							
Soldes de fonds								
	1 037 060	—	—	—	—	—	1 037 060	132 563
	—	4 488 626	5 018 418	—	4 561 862	1 960 243	16 029 149	15 509 131
	1 037 060	4 488 626	5 018 418	—	4 561 862	1 960 243	17 066 209	15 641 694
	1 152 782	4 550 065	5 018 418	—	4 561 946	1 993 251	17 276 462	16 985 177

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil

 administrateur Me Ron Caza

 administrateur Robert Rhéaume

Fondation Hôpital Montfort
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 424 515	1 345 914
Ajustements pour :		
Amortissement de l'actif incorporel	547 253	547 253
Amortissement des immobilisations	87 866	87 694
Variations des gains et pertes non réalisés sur les placements	(84 463)	(33 523)
Gain non réalisés sur le swap de taux d'intérêt	—	(35 616)
Gain sur le swap de taux d'intérêt	(15 014)	—
	1 960 157	1 911 722
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(594 006)	(249 310)
Frais payés d'avance	(24 021)	49 227
Créditeurs et frais courus	(243 420)	(1 118 909)
	1 098 710	592 730
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 588 697)	(3 504 406)
Dispositions de placements	1 243 840	4 413 717
Variation nette de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	44 741	19 032
Acquisition d'immobilisations	(10 372)	(340 276)
Promesses de dons à recevoir	110 000	(125 000)
	(200 488)	463 067
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(874 796)	(1 005 235)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	23 426	50 562
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 259 696	3 209 134
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	3 283 122	3 259 696

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

La Fondation Hôpital Montfort (la « Fondation ») a été constituée le 25 mars 1986 comme organisme de bienfaisance afin d'encourager et de soutenir financièrement l'Hôpital Montfort et l'Institut du savoir Montfort en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Elle est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Comptabilité par fonds

Pour assurer le respect des limites et des restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles, les comptes de la Fondation sont classés en fonds aux fins d'établissement de rapports, conformément aux activités ou aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives du conseil d'administration. Aux fins d'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés entre les fonds suivants :

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration comprend les dons sans objets spécifiques, les collectes de fonds générales ainsi que les transactions quotidiennes de la Fondation. Au cours de l'exercice, la Fondation transfère une partie des dons du Fonds d'administration aux Fonds affectés.

Fonds affectés

Le Fonds de gestion du stationnement comprend les fonds excédentaires provenant des opérations au bénéfice de l'Hôpital. Une entente a été signée avec l'Hôpital Montfort qui spécifie que les soldes de fonds doivent être conservés par la Fondation jusqu'à l'échéance de l'entente, échéant en 2025. Une partie des soldes de fonds est réservée pour subvenir aux besoins en infrastructure (réserve pour infrastructure); à l'échéance de l'entente, ce montant sera transféré à l'Hôpital Montfort. La balance du Fonds de gestion du stationnement sera conservée par la Fondation qui pourra l'utiliser dans le cadre de sa mission.

Le Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort comprend des dépenses encourues pour appuyer l'Hôpital dans la réalisation de ses objectifs.

Le Fonds de campagne de financement comprend les activités liées à la campagne de financement majeure pour des projets spécifiques.

Le Fonds de dons désignés comprend les dons dont l'utilisation est réservée par le donateur à des fins particulières autres que les campagnes de financement majeures.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

2. Méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Constatation des produits

La Fondation emploie la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Les dons restreints par les donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds à objets spécifiques lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Tous les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports soumis à des restrictions qui n'ont pas de fonds séparés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsque les dépenses correspondantes sont encourues.

Les produits de collecte de fonds sont constatés dans l'exercice au cours duquel la collecte a lieu, que la somme est établie ou peut être déterminée et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de stationnement sont constatés lorsque le service est rendu, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont constatés dans leurs fonds respectifs lorsqu'ils deviennent exigibles.

Apports de services

Les bénévoles aident la Fondation en contribuant plusieurs heures à la mise en œuvre de ses projets. Étant donné la difficulté d'évaluer le nombre d'heures et la juste valeur des apports de services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Promesses de dons

Une promesse de don pour les montants à recevoir est comptabilisée à titre d'actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et du swap du taux d'intérêt, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus ainsi que de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements et de l'encaisse.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Polices d'assurance-vie

Les polices d'assurance-vie sont comptabilisées à titre de produits lorsque la Fondation devient le bénéficiaire. La juste valeur des polices d'assurance-vie correspond approximativement à leur valeur de rachat.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur se composent de l'emprunt à taux variable et du swap de taux d'intérêt.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. L'amortissement de la licence d'utilisation du stationnement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement	3 ans et 10 ans
Équipement lié au stationnement	3 ans à 15 ans
Ameublement et équipement	10 ans et 15 ans

Réduction de valeur des immobilisations

La Fondation comptabilise en charges une perte de valeur dans l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

3. Débiteurs

	Fonds d'administration	Gestion de stationnement	Campagne de financement	Dons designés	2021 Total	2020 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Hôpital Montfort, sans intérêt	726	119 564	1 679	—	121 969	1 722
Santé Montfort, sans intérêt	—	8 140	—	—	8 140	456 631
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	—	3 187	60	—	3 247	2 282
Taxes à la consommation	3 299	24 895	91	961	29 246	65 647
Stationnement	—	94 227	—	—	94 227	71 127
Promesses de dons (note 8)	—	—	1 080 710	30 000	1 110 710	123 875
Collecte de fonds	6 542	—	—	—	6 542	2 987
Autres contributions	50 365	—	—	—	50 365	106 169
	60 932	250 013	1 082 540	30 961	1 424 446	830 440

4. Placements

	2021		2020	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Institutions financières				
Dépôts à terme à taux variant de 0,20 % à 2,16 % échéant entre août 2021 et novembre 2022	717 798	707 399	605 267	575 037
Obligations à taux variant de 2,09 % à 4,95 % échéant entre novembre 2021 et décembre 2028	2 681 095	2 688 333	2 967 230	3 025 601
Actions canadiennes	226 105	218 376	123 909	155 903
Actions américaines et internationales Fédéral, provincial, municipal	469 081	414 761	302 722	319 383
Dépôts à terme	—	—	149 175	146 679
Obligations à taux variant de 1,00 % à 3,90 % échéant entre juin 2023 et juin 2030	4 836 275	4 742 119	4 344 597	4 195 393
Intérêts courus	51 739	51 739	59 874	59 874
	8 982 093	8 822 727	8 552 773	8 477 870
Placements réalisables au cours du prochain exercice	1 183 623	1 108 625	962 583	961 725
	7 798 470	7 714 102	7 590 190	7 516 145

5. Polices d'assurance-vie

Le montant de 38 233 \$ (2020 – 82 974 \$) représente la valeur de rachat des polices d'assurance-vie dont la Fondation est bénéficiaire. La valeur réalisable au moment du décès des donateurs totalise 310 000 \$ (2020 – 1 310 000 \$).

6. Actif incorporel

	Amortissement		2021	2020
	Coût	cumulé		
	\$	\$	\$	\$
Licence d'utilisation du stationnement	10 945 055	8 345 606	2 599 449	3 146 702

7. Immobilisations

	Amortissement		2021	2020
	Coût	cumulé		
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'administration				
Équipement	68 717	68 716	1	1
Gestion du stationnement				
Équipement lié au stationnement	793 913	287 624	506 289	556 645
Appui à l'Hôpital Montfort				
Ameublement et équipement	275 301	150 800	124 501	151 639
	1 137 931	507 140	630 791	708 285

8. Promesses de dons

Les promesses de dons à recevoir sont composées de donateurs avec lesquels la Fondation a un engagement contractuel signé. Les promesses de dons sont sans intérêt.

Les versements à recevoir au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Campagne de financement	Dons Désignés	Total
	\$	\$	\$
2022	1 080 710	30 000	1 110 710
2023	65 000	25 000	90 000
2024	65 000	25 000	90 000
2025	5 000	25 000	30 000
2026 et suivantes	10 000	50 000	60 000
	1 225 710	155 000	1 380 710
Tranche à court terme (note 3)	1 080 710	30 000	1 110 710
	145 000	125 000	270 000

Fondation Hôpital Montfort

Notes complémentaires

31 mars 2021

8. Promesses de dons (suite)

La Fondation est en campagne de financement pour le projet du Carrefour santé Orléans. L'objectif de la campagne est de recueillir une somme totalisant 12,0 M\$ représentant la part locale du projet. En date du 31 mars 2021, la campagne a recueilli des contributions cumulatives totalisant 2,9 M\$ (0,6 M\$ en 2020).

Au 31 mars 2021, la Fondation a des promesses de dons non inscrites à l'état de la situation financière totalisant :

	Campagne de financement \$
2022	362 000
2023	938 334
2024	855 000
2025	842 832
2026 et suivantes	162 000
	<u>3 160 166</u>

9. Emprunt bancaire

La Fondation dispose d'une marge de crédit autorisée de 190 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel diminué de 0,5 %. Cette marge de crédit est entièrement garantie par nantissement de dépôts à terme d'un montant minimum de 200 000 \$. Au 31 mars 2021 et 2020, la marge de crédit était inutilisée.

10. Crédoiteurs et frais courus

	Fonds d'administration \$	Gestion du stationnement \$	Campagne de financement \$	Dons désignés \$	2021 Total \$	2020 Total \$
Hôpital Montfort, sans intérêt	55 384	23 223	—	—	78 607	260 025
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	12 617	—	—	25 000	37 617	—
Frais courus	35 568	11 980	—	3 433	50 981	84 270
Fournisseurs	7 453	26 236	84	4 575	38 348	101 678
Revenu reporté	4 700	—	—	—	4 700	7 700
	<u>115 722</u>	<u>61 439</u>	<u>84</u>	<u>33 008</u>	<u>210 253</u>	<u>453 673</u>

11. Dette à long terme

L'emprunt à taux variable converti en un prêt à taux fixe de 4,74% par swap, garanti par l'Hôpital Montfort, remboursable par versements mensuels de 89 391 \$ en capital et intérêt, échéant en janvier 2021, a été remboursé entièrement au cours de l'exercice.

12. Virements interfonds

Notes	Fonds d'administration	Fonds affectés				
		Gestion du stationnement	Réserve pour infrastructures	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
A	(7 500)	—	—	—	7 500	—
B	—	(106 732)	—	106 732	—	—
C	—	42 144	(42 144)	—	—	—
D	2 250	—	—	—	—	(2 250)
E	100 000	(100 000)	—	—	—	—
F	—	(143 155)	143 155	—	—	—
G	—	12 065	—	—	(12 065)	—
	94 750	(295 678)	101 011	106 732	(4 565)	(2 250)

- A. Un montant de 7 500 \$ (nul \$ en 2020) a été transféré du Fonds d'administration au Fonds de campagne de financement pour des dons désignés reçus. Aucun montant (22 971 \$ en 2020) a été transféré du Fonds d'administration vers le Fonds dons désignés pour des dons désignés reçus.
- B. Un montant de 106 732 \$ (105 818 \$ en 2020) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort pour financer les dépenses encourues au nom de l'Hôpital Montfort au cours de l'exercice.
- C. Un montant de 42 144 \$ (1 179 984 \$ en 2020) a été transféré du Fonds de réserve pour infrastructures au Fonds de gestion du stationnement pour financer les dépenses de réfection encourues au cours de l'année.
- D. Un montant de 2 250 \$ (nul \$ en 2020) a été transféré du Fonds de dons désignés au Fonds de d'administration pour financer la gestion effectuée par le personnel de la Fondation.
- E. Un montant de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2020) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds d'administration pour financer la gestion du stationnement effectuée par le personnel de la Fondation.
- F. Un montant de 143 155 \$ (254 904 \$ en 2020) tiré des intérêts sur placements a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds de réserve pour infrastructures.
- G. Un montant de 12 065 \$ (13 294 \$ en 2020) a été transféré du Fonds campagne de financement vers le Fonds de gestion du stationnement pour remboursement d'un engagement.

13. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque associé à l'incertitude liée aux fluctuations des devises. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard des placements en actions américaines et internationales.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie.

La Fondation utilise une marge de crédit et assume un prêt comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fondation.

c) Risque de prix

Le risque de prix est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des équités. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ses placements en actions.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. La Fondation n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client particulier ou d'une quelconque contrepartie.

14. Opérations entre apparentés*Stationnement*

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues avec cet apparenté au cours de l'exercice :

	2021	2020
	\$	\$
Produits reçus de Santé Montfort	21 230	144 350
Recouvrement des frais d'exploitation liés au stationnement reçus de Santé Montfort	99 642	300 873
Total ^(a)	120 872	445 223

(a) Les opérations entre apparentés présentées dans les états financiers de Santé Montfort sont de 118 341 \$ (2020 – 428 618 \$) représentant un écart de 2 431 \$ (2020 – 16 605 \$) qui s'explique par le traitement des taxes à la consommation qui diffère entre les deux entités.

Salaires et avantages sociaux

Les salaires des employés de la Fondation sont payés par l'entremise du système de paie de l'Hôpital Montfort. La Fondation rembourse les sommes périodiquement. La Fondation participe, par le biais de l'Hôpital Montfort, au Régime de pension des hôpitaux de l'Ontario (RPHO), un régime de retraite interentreprises à prestations définies. Tous les employés à temps complet qui ont atteint six mois de service continu doivent obligatoirement adhérer au RPHO. Ce régime est aussi offert sur une base volontaire aux employés à temps partiel. Le coût des contributions au régime de retraite imputé aux charges de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 s'élève à 47 654 \$ (59 905 \$ en 2020). Compte tenu que l'information requise pour présenter l'information relative au régime n'est pas disponible, ce dernier est traité comme un régime à cotisations définies.

Dons

La Fondation a fait des dons totalisant 177 466 \$ (57 668 \$ en 2020) pour les opérations courantes et 2 500 000 \$ (nul \$ en 2020) pour le Carrefour Orléans à l'Hôpital Montfort au cours de l'exercice ainsi que des dons totalisant 210 982 \$ (2 164 036 \$ en 2020) à l'Institut du savoir Montfort.

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

15. Engagements contractuels

En 2020, la Fondation s'est engagée à verser, en vertu d'une entente avec l'Université d'Ottawa et l'Institut du savoir Montfort, un montant total de 500 000 \$ pour la Chaire de recherche en médecine familiale sur une période de dix ans, débutant en janvier 2021. La Fondation s'est également engagée à verser la portion reçue de l'Université d'Ottawa, un montant 1 000 000 \$, qui est maintenue dans les dons désignés.

Au cours de l'exercice, un montant de 37 500 \$ (nul \$ en 2020) a été remis à l'Institut du savoir Montfort pour la Chaire de recherche, ce qui laisse les montants suivants à payer :

	Contribution de la Fondation \$	Contribution de l'Université d'Ottawa \$
2022	50 000	100 000
2023	50 000	100 000
2024	50 000	100 000
2025	50 000	100 000
2026 et suivantes	287 500	575 000
	<u>487 500</u>	<u>975 000</u>

16. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifiée de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation financière de la Fondation aux périodes futures.

17. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice 2020.